



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Registrariat

DESTINATAIRES : Membres du personnel enseignant

COPIES : Décanats
M. Gilles Roy, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
VP académique, FÉCUM

EXPÉDITRICE : Stéfanie Wheaton, Registraire

DATE : Le 1 février 2024

OBJET : **Respect des trames horaires de cours pour évaluations**

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance du respect des trames horaires de cours, notamment lors des évaluations.

Récemment, nous avons reçus des demandes visant à modifier l'horaire de deux ou plusieurs groupes de cours afin de les combiner dans un même local lors des évaluations inter semestre, entraînant des perturbations dans le calendrier académique.

Cette pratique est à proscrire puisqu'elle risque de créer des conflits de nature académique ou personnelle pour les personnes étudiantes. Les horaires de cours sont soigneusement planifiés et ce type de changement peut entraîner des conséquences néfastes sur la qualité de l'enseignement et des apprentissages.

Nous comptons sur votre coopération pour maintenir un environnement académique propice à l'apprentissage.

Nous restons à votre disposition pour toute clarification ou information supplémentaire.